

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Gouvernance hospitalière : pour une politique sanitaire accessible à tous

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

Le ministre de la Santé, Guy Patrick Obiang Ndong a réuni hier, au Centre hospitalier universitaire de Libreville (CHUL), l'ensemble les responsables des différentes administrations hospitalières et ses proches collaborateurs, pour leur présenter la politique du gouvernement en matière de santé.

Alors que la pandémie de Covid-19 connaît, à la date du 12 octobre 2020, une courbe baissière, le ministre de la Santé a indiqué à ses interlocuteurs les grands axes qui devront sous-tendre la politique sanitaire attendue par le gouvernement : "Le renforcement de la performance de l'accès et de l'offre de soins, le renforcement des plateaux techniques des structures hospitalières de 2e et 3e niveaux, la surveillance

des maladies émergentes et infectieuses, le déploiement des centres de diagnostic dans toutes les provinces et la réhabilitation de l'ancien Hôpital pédiatrique d'Owendo, en vue de sa transformation en institut des maladies infectieuses", a-t-il souligné.

Aussi, durant son échange avec les responsables des différentes structures sanitaires, Guy Patrick Obiang Ndong a-t-il mis l'accent sur l'élaboration et l'adoption du Code de la santé et de tous les autres textes en instance. Dans cet ordre d'idées, il y a la création du programme national de lutte contre le Covid-19, la mise en place des organes de gouvernance des formations et l'amélioration de l'offre d'accès aux soins.

À cet effet, un séminaire de formation sur la gouvernance hospitalière se tient à partir de ce jour mardi 13 octobre au CHUL, jusqu'à vendredi.



Le ministre de la Santé présentant hier les attentes du gouvernement en matière d'offre sanitaire.

Le clin d'œil de *lybek*



Fonction publique : le personnel réclame les attributs liés à son statut

ENA
Libreville/Gabon

"NOUS réclamons la prise en compte de notre statut, celui du gestionnaire général de toute la ressource humaine de l'État", expliquait, d'entrée, le président du Syndicat national des agents de la Fonction publique (Synafopra), Régis Malembé, hier, lors d'un rassemblement de ses membres au sein dudit ministère. Avant de reconnaître que si le dialogue social existe bel et bien au sein du département pour régler les problèmes, force est de reconnaître qu'"aucune avancée n'a été obtenue depuis 21 mois de négociations et de discussions". Le Synafopra dénonce la dégradation des conditions de travail des agents et l'inexistence d'un véritable plan de carrière. "Comment pouvez-vous comprendre que le ministère de la Fonction publique n'a, dans ses effectifs, que 41 % de la catégorie A et 59 % de la catégorie B et C ?



Les agents de la Fonction publique observant, hier, un mouvement d'humeur à l'intérieur de leur ministère.

C'est quand même le ministère de la Fonction publique qui gère les carrières, et les régularisations administratives de tous les agents de l'État gabonais. Comment pouvons-nous être logés à aussi mauvaise enseigne?", s'insurge le président du Synafopra. "Ce que nous réclamons, c'est ce que font les autres dans d'autres départements. Encore que nous, travaillant dans un contexte sanitaire que tout le monde

connaît, nous ne demandons pas de "prime Covid". Les membres du Synafopra souhaitent, à travers ce mouvement de grève, bénéficier de plus d'attention de la part des pouvoirs publics quant aux réalités de leur ministère. "Si au moins on nous attribuait une Prime de technicité ou une bonification." Pour notre démarche en vue de recueillir l'avis du ministre ou de ses collaborateurs, nous avons trouvé "portes closes".